

1.

Débitrice: **Leozino Sàrl**, Le Chemin-Perdu 4, **2300 La Chaux-de-Fonds**
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 20 jours après la publication
3.

Délai pour contester l'inventaire: 10 jours après la publication
4.

Remarques: L'état de collocation des créanciers de la faillite précitée est déposé à l'Office soussigné où il peut être consulté. Les actions en contestation doivent être introduites dans les vingt jours dès le 7 mars 2007, sinon ledit état sera considéré comme accepté.
L'inventaire est déposé dix jours dès le 7 mars 2007.

Office des faillites
2053 Cernier

(00213513)